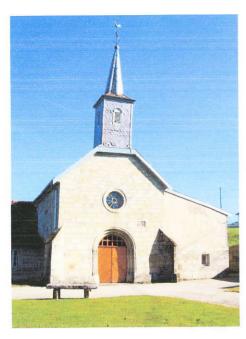
# Historique de la Chapelle de Thièlouze



11ème siècle: Un certain
Herisindus de TELOSO
(Thièlouze) est signalé dans le codex Angelica du chapitre de Remirement.

Les collines dominant le ruisseau des Sept Pécheurs auraient donc été habitées.

**14/15**èmsiècle : Datation incertaine de la construction de la chapelle (et de l'Ermitage).

Cependant, la cloche située dans le clocheton porte la date de 1504, ce qui en fait une des plus anciennes des Vosges; au dessus du maitre autel, une niche accueille une madone en pierre expertisée pour être du 14<sup>ème</sup> siècle.

23/06/1645: Fondation de la confrérie de l'Annonciation par bulle du pape Innocent X afin d'augmenter la ferveur des pèlerins. Cet acte lui confère de nombreux privilèges en particulier de fournir des indulgences pour respect de certaines obligations piétales.

Vers 1650 : Abandon partiel ou total du hameau et de la chapelle dû à la guerre de trente ans et aux exactions des troupes qui investissent les maisons pour se loger et se nourrir ;

**1877/1878**: Un décret du président de la république officialise la donation de la chapelle à l'évêché; les donateurs obtiennent alors de celui-ci que la chapelle soit considérée comme lieu de culte annexe avec possibilité de messe dominicale, baptêmes, mariages et inhumations.

Janvier 1880 : Un arrêté préfectoral interdit la pratique du culte au motif que la chapelle n'a pas le statut officiel d'annexe ; la chapelle reste alors fermée pendant deux ans.

6 mai 1882 : Après entente préalable entre l'évêché, le conseil municipal et le conseil de fabrique, la chapelle est rendue au culte par décret du président de la république. Les registres de la chapelle confirment ces dates et événements.

1905 : En 1905, la loi Combes (Président du Conseil de 1902 à 1905) décide la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La chapelle qui appartenait au Diocèse de Saint-Dié est alors déclarée bien d'Etat, et la commune d'Uzemain en devient propriétaire, l'immeuble demeurant obligatoirement affecté à l'exercice du culte.

**1976**: Une importante œuvre de restauration entreprise par la municipalité et les quelque 300 confrères permet la remise en état de ce joyau patrimonial.

La célébration des offices et fêtes mariales (15 aout et deuxième dimanche de Pâques) est maintenue. nouveaux confrères à qui elle confie à tour de rôle l

18ème siècle: La chapelle, grâce en particulier au curé Alexandre COLIN retrouve sa fréquentation et ses 18 messes annuelles; la confrérie est confirmée sur ses bases primitives.

**12/01/1796**: Malgré les souhaits de la confrérie, la chapelle, l'ermitage et le jardin de 4 hommées sont vendus, comme biens nationaux, 704 livres à Dominique VAILLANT, marchand de biens d'Epinal qui souhaite en obtenir un rapport intéressant.

1796/1797: 6 habitants deThiélouze, (Mrs:Mathieu, Houillon, Vauthier, Peutot, Thomas et Jeandemange), rachètent la chapelle et la rendent au culte de Marie. Nicolas Raguin, curé assermenté (jureur) à la constitution civile du clergé y prend bonne part jusqu'en 1802, date à laquelle il est nommé curé du Clerjus.

**1862/1865**: A l'occasion de dépenses dues à des travaux, les comptes de la chapelle et ceux de la confrérie sont fusionnés. Les 249 propriétaires d'alors, successeurs des 6 initiaux de 1797, nomment JB VAUTHIER comptable et directeur de la chapelle.

**1866/1868**: La bulle de 1645 est confirmée par un bref de Pie IX qui affilie la confrérie à l'archiconfrérie de l'annonciation.

Scission de 6 membres au sein du collège de propriétaires. L'affaire est portée devant la justice qui décide la vente en licitation en octobre 1868.

Une partie des ex propriétaires se groupent et se rendent acquéreurs; JB VAUTHIER est confirmé comme directeur

# Les joyaux de la chapelle :

- une statue en pierre de la vierge du XIV<sup>e</sup> siècle
- une statuette en bois, toutes deux classées
- un tableau religieux du XVII<sup>e</sup> siècle
- une cloche marquée 1504
- une pierre sculptée aux trois oreilles de lapins

### La confrérie :

Fondée le 23/06/1645 par une bulle du pape Innocent X.

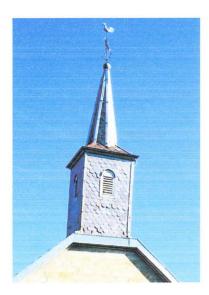
Toujours active, elle organise, le deuxième dimanche après pâques et au 15 août, une cérémonie religieuse avec pèlerinage et remise de la statuette (symbole de sa fidélité à Notre Dame de l'Annonciation) à la garde d'une personne de la confrérie.

Les registres sont conservés et soigneusement tenus à jour.

#### Michel Claudel

(d'après les documents détenus)

#### A L'EXTERIEUR DE LA CHAPELLE :



#### Le clocheton

Entièrement recouvert d'ardoise, il renferme une cloche datée de 1504; sans doute une des plus anciennes des Vosges.

On peut y lire l'inscription : AVE MARIA ORA PRO NOBIS

# La sculpture des 3 lièvres

Au dessus et à droite du portail (roman) une sculpture représente trois oreilles de lapin disposées en triangle, de sorte que les trois lapins ont chacun leur paire d'oreilles.

Dans les Vosges, on retrouve ce symbole de la trinité à



Charmois l'Orgueilleux, Xertigny, Jorxhey et sur le mur d'une ferme à Naymont.

Si sa datation est incertaine, le recensement mondial de ce signe fait état d'environ 150

représentations en Asie et en Europe essentiellement sur des édifices religieux, dès le 7<sup>ième</sup> siècle dans les temples bouddhistes en Chine puis sur les mosquées du monde musulman et enfin en Europe au Moyen Age dans les églises catholiques et les synagogues.

#### A L'INTERIEUR DE LA CHAPELLE



La chapelle comporte outre un coeur à chevet plat et deux travées du XVI ième siècle fermant les absidioles.

#### Notre dame de l'annonciation

Le joyau de la chapelle est sans conteste la jolie madone de pierre du XIV ième siècle classée monument historique au-dessus du maître autel. La chapelle a été de tout temps dédiée à Notre Dame de l'Annonciation.

### Le tableau du XVII ième siècle

Le tableau représente la scène classique où des angelots accompagnent la colombe au dessus de la Vierge en présence de l'Archange.





Sans doute est-ce là le tableau votif de la Confrérie de l'Annonciation fondée à Thièlouze le 22 juin 1645 dont le registre est soigneusement tenu à jour et garde le nom de tous les confrères inscrits depuis cette date jusqu'à nos jours.